

Décembre 2018

Janvier 2019

Bulletin N° 10

Bulletin Municipal de Marcenat

Le mot du maire,

Il est toujours plaisant de faire un éditorial de fin d'année et d'arriver à la période des vœux. En effet, c'est le moment des bilans, des rétrospectives et des synthèses d'une année. Il en est ainsi de ce bulletin de notre cinquième hiver de notre mandat, et de notre deuxième année d'entrée dans Hautes Terres Communauté.

Notre rôle d'élu dépasse nos opinions personnelles. L'équipe municipale et moi-même sommes motivés autour d'un seul objectif : travailler ensemble pour tous les Marcenataises et Marcenatais. C'est tenter de gérer notre commune où chacun parle avec l'autre et le respecte. C'est un défi exaltant, et pour y parvenir, chaque élu ou responsable d'association donne de son temps, de son énergie, de ses compétences et parfois de sa santé. C'est pour cette raison qu'ils ne méritent qu'une chose, que vous les aimiez ou pas, c'est le **respect** !

Mais, gérer c'est aussi protéger sa commune, c'est prendre position sur un argumentaire construit, c'est défendre ses habitants, c'est mener des combats, que l'on gagne ou que l'on ne gagne pas toujours. C'est ainsi que depuis deux ans au sein de Hautes Terres Communauté, mon rôle est de travailler et de défendre les intérêts communautaires qui bénéficieront à tout notre territoire et donc à nous tous.

Si je dois faire un bilan communal de l'année 2018, je dirais qu'il a été la continuité des travaux engagés depuis le début de notre mandat avec la même conduite comptable c'est-à-dire sans emprunt. Car la commune poursuit les remboursements des emprunts précédents. En 2018, les chantiers principaux poursuivis et terminés sont :

La Suppression du captage du Chauffour : la conduite d'alimentation est maintenant raccordée au réseau d'Eau Potable de Fontbesse,

Le déménagement du Foyer de ski de fond dans les locaux « Maison des Sports de Nature » route du Cézallier,

La création d'une salle spécialement aménagée pour la garderie dans le préau de l'école,

La suite de la réfection du mur de « la Maison Tible »,

La poursuite de l'aménagement extérieur du Parc de Marcenat,

La réparation du mécanisme des cloches de l'Eglise St Blaise,

La remise en état du mur du nouveau cimetière.

Tous ces chantiers ont été financés sur le budget communal avec les aides de l'Europe, de l'Etat, de la Région, du Département, de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne, du CNDS et des économies faites sur les frais de fonctionnement de la commune et avec les moyens humains des agents municipaux.

Avec le Conseil Municipal, nous vous souhaitons de très bons vœux pour l'année qui s'annonce, ainsi que de passer de très belles fêtes de fin d'année, de profiter au maximum de ces moments si légers, si riches et si rapides et de vivre pleinement ces instants de bonheur en famille avec vos proches.

J'ai une pensée toute particulière pour les personnes qui pour des raisons diverses, seront éloignées des leurs à cette période, je souhaite qu'elles trouvent le réconfort auprès des amis ou des voisins.

A vous tous, bonne et heureuse année 2019

Colette Ponchet-Passebard

Commission Communale d'Action Sociale

Nos aînés de plus de 80 ans, ont comme chaque année été visités par les membres de notre Commission Communale d'Action Sociale. Commission qui se compose de conseillers municipaux et de volontaires de la commune. C'est l'occasion non seulement de leur offrir le « colis de Noël », mais également de faire le point sur leurs conditions de vie et des éventuels problèmes rencontrés dans leur quotidien.

La commune est chargée de recenser les personnes vivant seules et isolées, pour évaluer leur capacité d'autonomie et de contact en période de grand froid, et d'enneigement.

Dans ce temps d'échange amical, les 50 Aînés de Marcenat réservent toujours un accueil sympathique et chaleureux aux responsables de la Commission.

Le Conseil Municipal aide également les aînés ou les personnes « à mobilité réduite » par :

- le paiement du Droit d'Entrée aux utilisateurs de « Présence Verte » ;
- l'attribution d'une subvention à l'association ADMR pour le portage des repas à domicile.

Ce qu'il ne faut pas oublier en période hivernale

La commune assure le déneigement et le salage des routes communales, des petites rues, des bâtiments communaux et de leurs abords directs (Ecole, Mairie, Agence Postale, Bibliothèque...).

Notre équipe fonctionne tous les jours et en astreinte le weekend. Les bulletins météorologiques permettent en fonction des températures annoncées de déclencher le salage et/ou le déneigement.

L'objectif est de rendre possible et de sécuriser la circulation des véhicules.

Une règle simple à respecter : ne pas stationner dans les rues étroites et utiliser le plus possible vos garages ou vos espaces privés.

Un autre rappel : chaque riverain est tenu de dégager la partie de trottoir situé devant son habitation. Un bon voisinage peut permettre l'entraide en la matière.

Modification du ramassage des ordures ménagères

Le périmètre de notre communauté de communes étant modifié au 1er janvier 2019, suite au départ des communes de St Bonnet de Condat, Chanterelle, Condat et Montboudif, le ramassage des ordures ménagères sera effectué par le circuit de ramassage d'Allanche

Tous les VENDREDIS en matinée

Il est à noter une nette amélioration du tri, mais il faut absolument poursuivre et ne pas se relâcher. Nous payons tous, mais cela sera encore plus cher à cause de ceux qui ne respectent pas les consignes de tri.

La propreté des abords des points de collecte volontaire dépend également de chacun de nous !!

Commission de contrôle des listes électorales

La réforme des listes électorales entre en vigueur au 1er janvier 2019, avec la mise en place par commune d'une commission de contrôle. Lois 2016-1046, 1047 et 1048 du 01/08/2016 et circulaire du 12/07/2018.

La commission administrative chargée dans chaque commune des inscriptions et des radiations sur la liste électorale n'existe plus au 01/01/2019. Le Maire détient désormais la compétence des inscriptions et des radiations. Toutefois un contrôle des décisions du Maire pourra être fait à posteriori.

Commission de contrôle (Art. L19) :

- Statue sur les recours administratifs préalables ;
- S'assure de la régularité de la liste électorale.

Composition de la commission de contrôle (Art. L19) :

- Un conseiller municipal pris dans l'ordre du tableau parmi les membres prêts à participer aux travaux de la commission. Le Maire et ses adjoints ne peuvent siéger au sein de la commission ;
- Un délégué de l'administration désigné par le Préfet ;
- Un délégué désigné par le Président du Tribunal de Grande Instance.

Un contact à noter pour les entrepreneurs du territoire :

Vous souhaitez créer, développer, rénover, agrandir, transmettre,... votre entreprise? Les services de Hautes Terres Communauté sont là pour vous accompagner et soutenir vos démarches. Une animatrice économique est à votre écoute et pourra vous renseigner sur les aides financières disponibles selon votre projet (FISAC, LEADER, aides régionales et locales,...) et vous orienter vers les bons interlocuteurs.

La collectivité a également conclu un partenariat avec l'organisme de formation BGE Cantal qui organise régulièrement des formations gratuites sur la gestion de projet ("lire et comprendre les documents financiers", "réussir sa création d'entreprise, quels sont les différents statuts juridiques"...). Enfin, elle organise de nombreux temps d'échanges afin de favoriser la rencontre et le contact entre les entrepreneurs.

Pour toute information sur l'accompagnement que votre intercommunalité peut vous proposer, contactez Amélie Chavarot au 04.71.20.22.62, animeco@hautesterres.fr et rendez-vous sur la page Facebook @LaCOcotte15 et les sites www.cocotte-numerique.fr et www.hautesterres.fr - Des informations sur les dispositifs financiers et les formations sont également régulièrement déposées dans les mairies et Maisons des services de votre territoire.

Schéma de Cohérence Territoriale Est Cantal : construire l'avenir du territoire

Le Syndicat des Territoires de l'Est Cantal élabore depuis 2017, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Est Cantal. Ce projet rassemble les territoires de Saint-Flour Communauté et de Hautes Terres Communauté, pour construire la stratégie de développement des 20 ans à venir.

Cette démarche repose sur une large concertation avec les élus des collectivités, les partenaires institutionnels (Etat, Département, Région, Chambres Consulaires, acteurs professionnels et associatifs, ...) et les habitants du territoire. Pour cela, plusieurs actions d'information et dispositifs de concertation sont à votre disposition :

- Consulter le diagnostic territorial et les documents d'études sur le site internet du SYTEC www.sytec15.fr / Stratégie Territoriale / SCOT Est Cantal / Etat d'avancement ou <http://bit.ly/SCOT-ESTCANTAL-DocumentsElaboration> ;
- Exprimer vos avis et observations, poser vos questions dans le registre de concertation, consulter le diagnostic territorial et les documents d'études à disposition du public à la Mairie de Marcenat ;
- Participer aux prochaines réunions publiques qui seront programmées en 2019. La première réunion tenue le 9 novembre 2018 à SAINT-FLOUR. Consulter le compte-rendu sur le site internet du SYTEC ;
- Exprimer vos observations ou poser vos questions par courrier à Monsieur le Président du SYTEC – Village d'Entreprises – 1 rue des Crozes – ZA du Rozier-Coren – 15100 SAINT-FLOUR

Contact : 04 71 60 72 64

Associations de Marcenat

Tout au long de l'année, les associations de Marcenat font partie intégrante du paysage communal, elles contribuent à l'animation et la vie de Marcenat. Nous vous communiquons les différentes activités et organisations sur Marcenat en 2019.

Comité des fêtes de Marcenat

- 16 février : Concours de belote,
- 22 avril : Bal musette,
- 04 mai : Repas concert avec le sosie de P. Bruel,
- 20 et 21 juillet : Fête de la **SAINTE ATHILIE**
- 14 et 15 août : Bal disco et feux d'artifice,
- 07 septembre : Concours de pétanque.

Familles Rurales

L'association propose les jeudis après-midi des ateliers créatifs : cartonnage, tricot, broderie et tous les lundis des cours de Danse.

- Du 13 au 17 mai : Voyage Espagne- Rosas /Gérone
- 22 septembre : Bal des hirondelles,
- 30 mai : Bal de l'ascension,
- 03 novembre : Bourse aux vêtements.

Les Aînés Ruraux du Cézallier

- 04 juin : Goûter des aînés,
- 23 juin : Bal Musette,
- 19 juillet : Repas « chevreuil »,
- 13 août : Tirage au sort de la tombola,
- 05 octobre : Concours de belote,
- 20 octobre : Bal musette,
- Voyage sur la journée (date et lieu à définir).

Amicale des Parents d'Elèves

- En mai : Vente de pâtisseries sur le marché hebdomadaire,
- En juin : « **VIDE TA CHAMBRE** »,
- En novembre : **QUINE** de l'école.

Amicale des Commerçants de Marcenat

- 07 juillet : **FESTA DEL DALHAÏRES** : Concours de fauchage, randonnée à pieds / à cheval, repas de midi et démonstrations travaux agricoles avec chevaux et autres animations dans la journée,
- 15 août Vide-Grenier/Brocante et repas en soirée,

Association du Patrimoine

- 22 juin : Journée Européenne des **MOULINS**,
- 07 juillet : « **La NUIT DES EGLISES** » à l'église St Blaise de Marcenat,
- 04 août : Pique-nique du patrimoine à l'Estival,
- 14 septembre : Journée Nationale du Patrimoine.

Marche Nat'

L'association propose tous les mardis une marche de plus de 2H30 et les mercredis après-midi, de moins de 2H00, au départ de la Mairie à 13H30 l'hiver et 14H l'été.

- En février : Randonnée semi-nocturne et soupe au fromage,
- 16 juin : « **FETE DU CEZALLIER** » à Rochemont, avec l'Association du « CEZALLIER »,
- En juillet : Fête du four au Saillant,
- 15 août : Marche dans le cadre de la journée Foulée du Cézallier,
- 07 septembre : Randonnée et chou-farcis,
- En décembre : La Marche du « Téléthon ».

Association Sportive du Cézallier

Pour cette 24^{ème} **EDITION DE LA FOULEE DU CEZALLIER** le 15 août à Marcenat, l'association souhaite vous faire part de son nouveau programme: Trail des estives de 12kms, Trail de 25kms, Course à obstacles : Ecla'Boue Cé..zallier, à partir de 15H30, avec l'aide de l'association des Jeunes Agriculteurs.

Tout au long de cette journée, diverses animations sont proposées : Repas du midi ouvert à tous.

Inscriptions et informations sur fouleeducezallier.com

Amicale des Sapeurs-Pompiers de Marcenat

- 13 juillet : Bal disco et variétés – gratuit.
- A l'occasion du Téléthon : Lavage des voitures sur la Place de Castellane.

Autres animations

Le « **PETIT SALON DU LIVRE** » est reconduit le jeudi 08 août sur la place de Castellane lors du marché hebdomadaire, avec la présence de nombreux auteurs. -- Cette année pour sa deuxième édition la **FETE DU CEZALLIER** aura lieu sur notre commune, le 16 juin 2019. Toujours située sur un point de vue remarquable de notre Cézallier, le lieu envisagé est « Rochemont ».